Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20260416-2026_15-DE

Département des Côtes d'Armor

DÉLIB.2026-15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOSCOUËT-SUR-MEU

Séance du 7 avril 2026

Nombre de Conseillers		
En exercice	:	15
Présents	:	15
Absents	:	
Votants	:	15

Date de la convocation :

Vendredi 27 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi sept avril à 19 heures 15, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel PICHOT, Maire.

Etaient présents : Marcel PICHOT, Olivier CARON, Noëlla GENISSEL, Emmanuel COLLET, Ludocie BINARD, Chantal DECLOITRE, Bénédicte GLOTIN, Mickaël PELLAN, Philippe LEVREL, Carmen COLLET, Karinne TREGOUET, Vanessa VETIL, Sylvain BEDEL, Benoît LE MAO

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Olivier CARON

Objet : BUDGET COMMUNAL – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2026

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** le compte administratif 2025 approuvé lors de la présente séance ;
- **Considérant** qu'il y a lieu de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 ;
- **Considérant** qu'il y eu lieu de procéder à une régularisation de fonctionnement de 0.40 d'Euros due à la clôture du budget lotissement le Petit Bois de 2023
- **Considérant** les résultats constatés comme suit :

- **Budget Communal :**
  - **Chapitre 002 – Recette de Fonctionnement : 185 121.04 €**
  - **Chapitre 001 – Recettes d'Investissement : 206 084.55 €**

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201339-20260416-2026_15-DE

- **Budget Le Madison :**

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement de 6066.01 € comme suit :

- **Compte 1068 – Affectation en d'investissement : 6 066.01 €**
- **- chapitre 001 : dépense d'investissement 65 470 ,71 €**

- **Budget Impasse du stade :**

- Chapitre 002 : Recettes de fonctionnement : 11 507.15 €

- Chapitre 001 : Dépenses d'investissement : - 61 785.11 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, soit 15 voix,

- **Décide** d'affecter les résultats conformément aux propositions de Monsieur le Maire, décrites ci-dessus.
- **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2026.

Secrétaire de séance,
Olivier CARON

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture le publié ou notifié le

Le Maire,
Marcel PICHOT